

BTS Conception de Produits Industriels (CPI)

OBJECTIFS

Obtenir le BTS Conception de Produits Industriels

A l'issue de la formation l'apprenti sera capable de :

- Créer ou d'améliorer des produits industriels à forte dominante, mécanique : boîtes de vitesses, moteurs, pompes, trains d'atterrissage
- Participer à la conception d'équipements de production : lignes de fabrication, dispositifs de levage ou de manutention.
- Dessiner des prototypes (CAO)
- Étudier et optimiser des coûts

CONTENU

MATIERES GENERALES

- Culture générale et expressions
- Mathématiques
- Langue vivante : Anglais
- Physique Chimie
- Analyse économique, managériale et juridique

MATIERES PROFESSIONNELLES

- Électrotechnique
- Comportement des systèmes techniques
- Industrialisation des produits
- Construction mécanique
- Motorisation des systèmes
- Étude préliminaire des produits
- Projet industriel
- Prototypage et industrialisation des produits

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en mixité de public (avec élèves sous statut scolaire).

La formation se déroule en cours groupe avec des méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, études de cas, exercices et entraînement, projets, quizz, mises en situations...

POURSUIITE D'ETUDES

Une poursuite d'études est envisageable en Licence professionnelle :

- Licence pro mention métiers de l'industrie : conception de produits industriels
- Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle

POUR QUELS METIERS

- Designer industriel
- Dessinateur en Construction mécanique
- Technicien prototypiste en agroéquipement
- Electronicien de test et de développement
- Technicien dans la réalisation de cartes et systèmes électroniques

L'APPRENTISSAGE



PRE REQUIS

Avoir effectué sa première année de BTS sous statut scolaire

Être âgé au minimum de 16 ans minimum et 30 ans maximum (29 ans révolus)

MODALITES D'ADMISSION

Parcoursup

Dossier de candidature

Entretien de motivation avec le Directeur délégué aux Formations Professionnelles de l'Établissement scolaire ou avec le coordinateur de l'unité d'apprentissage

NOMBRE DE PLACES

BTS 2^{ème} année : 6

Ce BTS est accessible après une 1^{ère} année réalisée sous statut scolaire

POSITIONNEMENT

Bulletins scolaires de l'année antérieure

Avis du dernier conseil de classe

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel

Epreuves écrites et orales, projets, dossiers et jury final

Possibilité de validation par blocs de compétences

DUREE INDICATIVE ET RYTHME

Durée indicative : 1 an - 675 heures

La durée de formation pourra être adaptée au regard des acquis antérieurs de l'apprenti

Rythme : 35h/ semaine

DATES

Du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024

LIEU DE FORMATION

Lycée MONGE

119 Avenue Marius Berroir
73000 Chambéry

MODALITE DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage : le cout
pédagogique est pris en charge par
l'opérateur de compétences selon
accord de branche ou de la collectivité

CONTACT

M. Jean Marc CHAMPLONG

Directeur délégué à la formation
professionnelle

jean-marc.champlong@ac-grenoble.fr

04 79 33 39 09